



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

Table des matières

SECTION A – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1. Introduction.....	2
2. À propos de l’initiative Redécouvrir nos centres-villes	2
 SECTION B – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME	3
1. Qui peut présenter une demande?	3
2. Quels types d’activités sont admissibles?.....	3
3. Autres considérations.....	4
 SECTION C – PROCESSUS DE DEMANDE	6
1. Processus et date limite.....	6
2. Étapes à suivre pour présenter une demande.....	6
3. Remplir le formulaire de demande d’aide financière	6



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

Section A – Renseignements généraux

1. Introduction

Le présent Guide du demandeur a été élaboré pour fournir des instructions aux demandeurs sur la façon de remplir et de soumettre une demande dans le cadre de l'initiative Redécouvrir nos centres-villes. Les demandeurs doivent lire le présent Guide du demandeur en entier avant de commencer à remplir une demande. Il incombe au demandeur de remplir toutes les sections du formulaire de demande de la manière la plus précise et la plus complète possible et d'inclure tous les renseignements requis comme indiqué dans le présent guide. Le non-respect de cette obligation peut empêcher l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) de prendre en compte la demande de financement.

Si vous avez d'autres questions, veuillez [consulter la page Foire aux questions de l'APECA](#) ou communiquer avec le bureau de l'APECA le plus proche de chez vous :

- **Siège social** : 1-800-561-7862
- **Nouvelle-Écosse** : 1-800-565-1228
- **Nouveau-Brunswick** : 1-800-561-4030
- **Île-du-Prince-Édouard** : 1-800-871-2596
- **Terre-Neuve et Labrador** : 1-800-668-1010
- **Ottawa** : 613-941-7241

2. À propos de l'initiative Redécouvrir nos centres-villes

a) Durée de l'initiative :

L'initiative Redécouvrir nos centres-villes fournira un investissement de 10 millions de dollars sur un an (2022-2023) partout au Canada atlantique pour réanimer les quartiers, les centres-villes locaux et les rues principales des collectivités.

b) Objectifs de l'initiative :

- Soutenir les efforts visant à revitaliser les rues principales et à favoriser des centres-villes et des quartiers plus dynamiques, en augmentant les offres et la circulation dans ces secteurs.
- Stimuler l'innovation dans le développement d'offres et d'événements profitant aux entreprises et aux exploitants des rues principales.



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

- Encourager les PME à créer et à mettre au point des idées inspirées qui vont au-delà de ce qu'elles offrent déjà, et encourager les résidents et les visiteurs à profiter de leurs centres-villes et de leurs collectivités.

Section B – Renseignements sur le programme

1. Qui peut présenter une demande?

Les organismes à but non lucratif, y compris les associations d'amélioration des affaires, les associations touristiques, les chambres de commerce et les organisations de marketing de destinations, ainsi que d'autres entités énumérées ci-dessous, offrant un soutien aux secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, situés au Canada atlantique.

Les autres entités admissibles sont les suivantes :

- les organismes à but non lucratif, y compris les organisations autochtones;
- les sociétés d'État;
- les gouvernements provinciaux/municipaux/territoriaux;
- les associations de développement économique;
- les établissements d'enseignement postsecondaire.

2. Quels types d'activités sont admissibles?

Le fonds permettra de soutenir des projets comprenant :

Activation – Développement de nouveaux produits, offres et expériences locales pour activer et animer les centres-villes et les rues principales des collectivités. Il peut s'agir de projets qui encouragent la participation de la collectivité à de nouveaux événements et activités et qui apportent les consommateurs dont nous avons tant besoin à nos entreprises locales.

Exemples :

- la mise en œuvre de nouvelles stratégies pour les centres-villes, les rues principales et les quartiers d'affaires par le biais d'activités, d'art public et d'espaces à usage mixte;
- la mise au point de nouveaux produits et offres pour inciter l'achalandage et attirer les clients existants et nouveaux vers les commerces locaux.

Amplification – Mise à l'échelle des événements existants, adaptation des produits, regroupement de produits, diversification, suivi des campagnes existantes (achat local) et innovation dans les offres existantes.



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

Les projets peuvent inclure ceux qui amplifient et/ou revitalisent les événements et activités existants afin de soutenir les entreprises locales et d'inciter les Canadiens de l'Atlantique à explorer leur province à l'échelle locale et régionale.

Exemples :

- soutenir les activités de mise à l'échelle et d'expansion du marché pour les entreprises clés essentielles à la vitalité économique et au climat commercial local;
- aligner les parties prenantes et les partenaires afin de conduire à un événement ayant plus d'incidence, facilitant les partenariats élargis et la collaboration entre les entreprises;
- apporter de l'innovation aux campagnes locales telles que les campagnes d'achat local.

Marketing et promotion – Sensibilisation, activités de marketing promotionnel, emballage et signalisation. Les projets comprennent ceux qui contribuent à promouvoir la revitalisation des centres-villes et des rues principales.

Exemples :

- le développement, la conception, le marketing et la promotion du plan de communication (y compris l'image de marque, l'emballage et la signalisation);
- la création et la mise en œuvre d'un marketing nouveau ou adapté;
- l'amélioration des possibilités de commercialisation de la région d'activité locale;
- des approches marketing innovantes.

3. Autres considérations

Une considération supplémentaire peut être accordée aux projets qui facilitent ou encouragent :

Partenariat et collaboration : Les organisations décident de s'associer pour réaliser les activités du projet. Les organisations sont fortement encouragées à exploiter les ressources en favorisant les partenariats et en démontrant des économies d'échelle.

Portée : L'objectif du programme est d'apporter des bénéfices aux entreprises, aux économies et aux communautés locales. Les demandeurs devront démontrer leur capacité à toucher à la fois les zones rurales et urbaines (p. ex. par le biais de l'adhésion).



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

Les bénéficiaires ultimes sont les entreprises locales des rues principales : Il est important d'augmenter l'achalandage vers le centre-ville. Les entreprises telles que les magasins de détail, les restaurants et les entreprises d'importance stratégique pour la collectivité ont toutes ressenti les effets négatifs de la pandémie. Les demandeurs qui ciblent ces entreprises de manière précise/significative seront prioritaires. Le terme **centres-villes** désigne un point central de magasins et de détaillants situé dans un quartier d'affaires central, qui comprend des magasins de détail, des restaurants, des dépanneurs, des entreprises sociales, etc., ainsi que des entreprises d'importance stratégique pour une collectivité, tant dans un contexte rural qu'urbain.

Projets de croissance inclusive qui soutiennent les entreprises détenues ou dirigées par des membres de communautés sous-représentées : Soutien aux entrepreneurs et aux PME détenues/dirigées par des membres de communautés sous-représentées; ou soutien aux organismes sans but lucratif fournissant des services commerciaux inclusifs pour améliorer les possibilités de mentorat et les réseaux afin de favoriser de meilleures représentations économiques.

Si votre projet n'entre pas dans le cadre de ces considérations, il peut néanmoins être pris en considération pour un financement.



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

Section C – Processus de demande

1. Processus et date limite

Il y aura une période d'admission limitée de quatre semaines, à partir du 4 avril 2022, et la date de clôture sera le 29 avril 2022 à 23 h 59 (HAA). Les propositions reçues après cette date pourraient tout de même être prises en compte.

2. Étapes à suivre pour présenter une demande

Étape 1 : Télécharger le formulaire de demande d'aide financière.

Étape 2 : En se référant au présent Guide du demandeur, remplir le formulaire de demande, le sauvegarder et préparer tous les documents requis. (Une liste des documents requis se trouve dans la demande.)

Étape 3 : Pour présenter une demande en ligne, retourner à la [page de demande d'aide financière](#) et cliquer sur « Prêt à soumettre en ligne ».

Remarque : Pour présenter une demande papier, imprimer le formulaire rempli et l'envoyer, accompagné de tous les documents requis, au bureau régional de l'APECA de votre province. Conserver une copie de la soumission pour vos dossiers.

3. Remplir le formulaire de demande d'aide financière

Toutes les sections et tous les champs du formulaire de demande doivent être remplis, le cas échéant. Vous trouverez ci-dessous un bref résumé de chacune des sections du formulaire de demande. Pour obtenir de l'aide, prière de communiquer avec l'APECA.

Renseignements sur le demandeur

Cette section recueille des renseignements sur le demandeur, notamment :

- Dénomination légale du demandeur** : Indiquez le nom légal officiel du demandeur. La dénomination légale et la dénomination commerciale peuvent différer. **Dénomination commerciale du demandeur (si elle diffère)** : Indiquez toutes les dénominations commerciales du demandeur, le cas échéant.
- Adresse civique** : L'adresse complète où se trouve le siège de l'entreprise du demandeur. Adresse courriel : Veuillez vous assurer que l'adresse courriel fournie est valide et active.
- Personne autorisée** : Indiquez les coordonnées de la personne autorisée à représenter le demandeur et qui sera le principal point de contact du projet. Veuillez noter que la personne autorisée ne peut pas être un consultant, car l'APECA ne communiquera qu'avec



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

le demandeur. Si la personne n'est pas un signataire autorisé de l'organisation qui présente la demande, une confirmation supplémentaire du pouvoir de cette personne de représenter et d'engager l'organisation peut être requise.

4. **Description de votre organisation et de son mandat** : Veuillez décrire le type de mandat qui reflète le mieux l'organisation qui présente la demande, et non les activités du projet (p. ex. éducation, développement économique, humanitaire, jeunesse, etc.).
5. **Date de constitution** : La date indiquée sur les statuts de constitution du demandeur, les lettres patentes ou tout autre document constitutif, selon le cas. **Numéro d'entreprise** : Le numéro d'entreprise est un numéro unique à 9 chiffres attribué par l'Agence du revenu du Canada.
6. **Type d'entité juridique** : Sélectionnez le type d'entité juridique approprié.
7. **Langue officielle pour la correspondance** : Veuillez sélectionner la langue officielle dans laquelle vous préférez recevoir la correspondance concernant le projet.
8. **Coordonnées de la banque ou de l'institution financière que l'APECA peut contacter pour des renseignements sur le demandeur** : Cette section doit être remplie en fournissant les coordonnées de la banque ou de l'institution financière utilisée par l'organisation qui présente la demande.

Information sur le projet

Cette section sert à décrire le projet et expose les détails et les renseignements précis requis, notamment :

1. **Nom du projet** : Indiquez le titre officiel du projet (p. ex. construction d'une patinoire extérieure).
2. **Endroit où aura lieu le projet** : Indiquez l'endroit où le projet aura lieu.
3. **Date de début prévue du projet** : Cette date est le premier jour où le demandeur compte engager des dépenses pour le projet. **Date de fin prévue du projet** : Cette date est le dernier jour où le demandeur compte engager des dépenses pour le projet.
4. **Estimation des coûts du projet** : Cette rubrique doit inclure tous les coûts associés au projet.
5. **Montant demandé à l'APECA** : Ceci doit refléter le montant du financement demandé à l'APECA pour cette demande.



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

6. **Début/fin de l'exercice financier** : Indiquez l'exercice financier du demandeur à des fins d'exploitation et de comptabilité.
7. **Aide antérieure de l'APECA** : Précisez si le demandeur a déjà reçu de l'aide de l'APECA pour d'autres projets.
8. **Le demandeur a-t-il pris des engagements financiers ou juridiques envers le projet?**
Sélectionnez « Oui » si le demandeur a pris des engagements financiers ou juridiques envers le projet, tels que des contrats, des licences ou des coûts déjà engagés.
9. **Si oui, donnez les détails** : Précisez les engagements ou obligations que le demandeur a pris envers le projet à ce jour ainsi que les coûts déjà engagés.
10. **Fournissez une description du projet et des principales activités qui seront entreprises** :
Décrivez brièvement les principales activités du projet et les résultats attendus du projet. Les détails du projet doivent être inclus dans la proposition du demandeur et soumis avec le formulaire de demande.
11. **Décrivez les retombées économiques mesurables et anticipées du projet** :
Initiative Redécouvrir nos centres-villes : Veuillez décrire comment le projet répond aux objectifs de l'initiative et comment il s'aligne sur au moins une des trois activités décrites dans la section B – Renseignements sur le programme.

Propriété – Les demandeurs dans le cadre de l'initiative Redécouvrir nos centres-villes ne sont pas tenus de remplir cette section.

Cette section est réservée aux entreprises et aux partenariats dans le cadre du volet Expansion et productivité des entreprises.

1. **Donnez des renseignements sur les principaux propriétaires du demandeur** : Indiquez dans le tableau les prénoms et noms de famille de tous les propriétaires du demandeur (p. ex. actionnaires, partenaires, etc.), ainsi que le pourcentage de leur part dans l'entreprise et le rôle ou le poste qu'ils occupent activement dans l'entreprise, le cas échéant.
2. **Donnez les noms de toute société mère, filiale, et de toute société affiliée ou apparentée à celle du demandeur** : Le cas échéant, fournissez la dénomination légale de toute société mère du demandeur, de toute filiale du demandeur et/ou de toute entité qui peut être considérée comme affiliée ou apparentée au demandeur, ainsi que la ville où se trouve leur siège social, et la nature de leur relation avec le demandeur (c'est-à-dire mère, filiale, liée, etc.).



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

Une société mère est une société qui possède la majorité des actions qui donnent le contrôle ou la totalité des actions d'une autre société. Une filiale du demandeur est une société dont le demandeur est l'actionnaire contrôlant ou unique. On parle généralement d'affiliée lorsqu'une société est actionnaire minoritaire d'une autre ou lorsque deux sociétés sont contrôlées par le même tiers.

Des exemples d'entités liées incluent des entités qui sont chacune contrôlée par la même personne ou entité ou le même groupe de personnes ou d'entités, ou qui sont chacune contrôlée par une personne ou entité différente mais les deux personnes ou entités sont liées. Il existe d'autres combinaisons possibles de personnes affiliées et liées contrôlant des sociétés qui peuvent conduire à ce que les entités soient affiliées ou liées.

Renseignements et documents requis

Les documents suivants doivent être joints au dossier de demande pour la croissance économique régionale par l'innovation :

Demandeurs commerciaux (Expansion et productivité des entreprises) – Les demandeurs dans le cadre de l'initiative Redécouvrir nos centres-villes ne sont pas tenus de remplir cette section.

- Fournissez une copie des documents de constitution de la société et des renseignements sur la propriété (noms et pourcentage de propriété).
- Fournissez une copie des états financiers les plus récents et des deux dernières années du demandeur (les états financiers vérifiés ou révisés sont préférables).
- Fournissez votre plan de projet, votre plan d'affaires, votre plan de marketing ou votre plan de recherche et développement.
- Soumissions de fournisseurs : fournissez une copie des devis ou estimations reçus pour le projet.
- Fournissez une copie des licences et permis pertinents.
- Fournissez tout autre document pertinent lié au projet qui pourrait aider à son évaluation.



REDÉCOUVRIR NOS CENTRES-VILLES GUIDE DU DEMANDEUR

Organismes sans but lucratif et autres demandeurs

- Fournissez une copie de l'acte/document constitutif et une liste des directeurs/membres du conseil d'administration.
- Fournir une copie des états financiers les plus récents et des deux dernières années du demandeur.
- Fournissez une description du mandat du demandeur, y compris la gestion et les qualifications du personnel clé.
- Indiquez le taux de rabais lié à la TVH du demandeur.
- Fournissez une description détaillée du projet, y compris les jalons, les coûts, le financement, les partenariats clés et des preuves de l'appui de la collectivité.
- Fournissez les soumissions de fournisseurs.
- Fournissez une copie des licences et permis pertinents.
- Fournissez tout autre document pertinent lié au projet qui pourrait aider à son évaluation.

Divulgations

Cette section exige que le demandeur divulgue des renseignements sur le projet qui pourraient avoir des considérations d'ordre juridique.

Consentement et attestation

- Le consentement et l'attestation signifient que le demandeur accepte et atteste de toutes les déclarations et autorisations contenues dans cette section, et accepte d'être lié par son contenu.
- Le fait de faire une fausse déclaration ou de fournir des renseignements trompeurs peut amener le ministre à exercer tout recours dont il dispose en droit et d'autres conséquences éventuelles.
- Vous devez lire chaque déclaration dans cette section et signer l'attestation.
- En signant et en présentant la demande d'aide financière, le demandeur reconnaît que les renseignements contenus dans la présente sont assujettis à la [Loi sur l'accès à l'information](#) et à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).